

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 6 septembre 2016, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller  
Claudette Trudel-Bédard, conseillère  
André Beaudoin, conseiller  
Caroline Poisson, conseillère  
Jacques Tessier, conseiller  
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé et Valérie Fiset

Rés. 2016-09-285:                    Ouverture de la séance

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unaniment d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-286 :                    Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unaniment d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) Adoption du règlement 339-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Thècle.

- B) Adoption du règlement 340-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Sainte-Thècle.
8. Avis de motion pour adopter un règlement de tarification pour le nettoyage du cour d'eau Francoeur.
9. Avis de motion pour adopter un règlement sur la gestion du skate parc.
10. Route 352/PIIRL
11. Demande du Club de motoneige de la Mauricie Inc.
12. Demande d'appui auprès de la CPTAQ de Sylvie Tellier
13. Soumissions pour la fourniture et la pose de pavé uni pour l'aménagement du devant de l'église.
14. A) Achat d'un aspirateur central pour le Pavillon Desjardins.  
B) Offre de MicroGest Informatique/Ordinateur usagé pour bibliothèque municipale.  
C) Achat d'un système de caméras pour le skate parc  
D) Achat d'un équipement pour émonder, balayer et tailler
15. A) Remplacement des fenêtres de l'Hôtel de Ville  
B) Ajout de tôle à la caserne
16. A) Chambre de commerce de Mékinac/Coup de cœur des municipalités  
B) Culture Mékinac/coups de cœur culturels 2016 et invitation
17. Soccer Sainte-Thècle/demande de réhabilitation du terrain de soccer
18. A) Maheu et Maheu/désherbage des bassins des eaux usées.  
B) SAMBBA/ Étude du lac des Chicots
19. A) Club de Golf le St-Rémi/Invitation aux municipalités – Trous gourmands  
B) Opération Nez rouge/nomination d'un responsable pour une soirée
20. Travaux au fossé de l'ancienne usine Groleau Inc. (modifié)
21. COMAQ/formation
22. Avis de motion/modification du règlement de zonage
23. Demande d'installer des dos d'âne dans le Carré Cloutier
24. Jean-Claude Parent demande d'abandonner le droit de passage sur son terrain

25. Demande d'aide financière dans le cadre du programme FEPTEU et embauche de l'ingénieur de la MRC de Mékinac (modifié)
26. Budget pour les décorations d'Halloween
27. CSN/Avis d'audience pour une requête en interprétation du statut d'un employé (modifié)
28. Période de questions de l'assistance
29. Affaires nouvelles:

**A) Journées de la culture**

30. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-287:                    Adoption du procès-verbal des séances du mois d'août 2016

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Correspondance reçue en août 2016

### **Le Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec**

Le MAMOT nous informe que le 30 juillet dernier est entrée en vigueur le Règlement modifiant le règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 que le conseil de notre municipalité a adopté.

Le MAMOT nous informe que les droits aux exploitants de carrière à sablières pour l'année financière 2017 seront de 0.57\$ par tonne métrique et de 1.08\$ par mètre cube, sauf dans le cas de la pierre de taille où le montant sera de 1.54\$ par mètre cube.

Le MAMOT nous informe qu'un montant de 1 697.01\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention PADEM.

### **Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques du Québec**

Le MDDELCCCQ nous envoie la déclaration des tonnages pour le Programme sur la

redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. On constate dans cette déclaration que 978.78 t ont été recueillis. Ce qui représente l'ensemble des matières résiduelles résidentielles éliminées par notre municipalité et ne se limitent pas aux ordures résidentielles collectées directement par cette dernière en 2015. De plus, 0.13t ont été cueillit en matière ICI. Ces matières sont collectées de façon commune avec les matières résiduelles résidentielles, puisque la performance territoriale regroupe ces données, l'élimination totale de notre municipalité est représentative.

Le MDDELCCQ nous informe de l'analyse des eaux de baignade à la Plage de Sainte-Thècle. L'échantionnage du 8 août démontre que notre plage est classée dans la catégorie A-Excellente.

### **Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec**

La CPTAQ nous informe qu'elle a bien reçu la déclaration de Madame Tellier mais, elle ne peut procéder à son traitement puisque des documents essentiels n'ont pas été fournis.

Le CPTAQ nous informe du numéro du dossier pour la demande d'autorisation dans le dossier de Madame Tellier.

### **Curriculum vitae**

Madame Chantal Magnan nous offre ses services pour les travaux de voirie.

### **Héma Québec**

L'équipe d'Héma Québec nous remercient pour notre implication lors de la dernière collecte de sang. Cela a permis à 93 donateurs de faire don de leur sang afin d'assurer une réserve collective suffisante, au grand soulagement des receveurs.

### **Municipalité de Lac-Aux-Sables**

La Municipalité de Lac-Aux-Sables nous envoie un avis public concernant le Projet de l'agrandissement d'élevage porcin. Une assemblée de consultation se tiendra le 25 août prochain.

### **Municipalité de Trois-Rives**

La Municipalité de Trois-Rives accuse réception de notre nouveau Plan d'urbanisme.

### **Périscope**

Périscope qui est une association des familles et des proches des personnes atteintes de maladie mentale Centre-de-la Mauricie/Mékinac nous envoie leur rapport d'activité pour l'année 2015-2016.

### **Statistique Canada**

Statistique Canada nous remercie de notre accueil, courtoisie et la qualité des informations reçus par notre personnel lors du dernier recensement.

Rés. 2016-09-288:                    Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'août 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-289:                    Approbation des comptes

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'août 2016 au montant de 223 513.34 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Jeannot Baril demande de mettre des panneaux de 50 km/heure sur la rue Masson afin de ralentir le trafic sur cette rue.

Rés. 2016-09-290:    Adoption du règlement 339-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 339-2016 intitulé : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Thècle

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-291:    Adoption du règlement 340-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 340-

2016 intitulé : Règlement ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Sainte-Thècle

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Claudette Trudel-Bédard donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement de tarification pour le nettoyage du cour d'eau Francoeur.

Avis de motion :

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure pour adopter un règlement sur la gestion du skate- park.

Rés. 2016-09-292: Demande d'aide financière pour la route 352 dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local- Volet – Redressement des infrastructures routières locales- Élaboration des plans et devis

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Mékinac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du Volet RIRL.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-293: Demande d'aide financière pour la route 352 dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local- Volet – Redressement des infrastructures routières locales- Réalisation des travaux

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des

transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Mékinac a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-294: Demande du club de Motoneiges de la Mauricie Inc. /droit de passage sur le chemin Saint-Joseph

CONSIDÉRANT que la municipalité avait accordé, en mai 2015, un droit de passage au Club de motoneige de la Mauricie Inc. sur une section du chemin Saint-Joseph allant du chemin des Oies-Blanches jusqu'au lot 4 756 319 pour servir de sentier de motoneige;

CONSIDÉRANT que le club de motoneige de la Mauricie Inc. nous demande de prolonger le droit de passage sur le chemin Saint-Joseph jusqu'au bout de ce chemin;

CONSIDÉRANT que le chemin Saint-Joseph est verbalisé jusqu'au lot 4 756 423 et 4 756 424 et n'est pas entretenu l'hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise un droit de passage au Club de motoneige de la Mauricie Inc. sur le chemin Saint-Joseph à partir du lot 4 756 319 jusqu'aux lots 4 756 423 et 4 756 424 pour servir de sentier de motoneige.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-295: Demande d'appui auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de Sylvie Tellier

CONSIDÉRANT la demande de Madame Sylvie Tellier présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin de déclarer un droit acquis;

CONSIDÉRANT que le garage annexé à sa résidence ne fait pas l'objet de droit acquis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande de reconnaissance de droit acquis auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec présentée par Madame Sylvie Tellier du 1886, chemin

Saint-Michel Sud, Sainte-Thècle concernant un garage annexé à la résidence.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-296: Soumissions pour la fourniture et la pose de pavé uni pour l'aménagement du devant de l'église

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux offres pour la fourniture et la pose de pavé uni comme suit :

Bulbi-Serres Enr. au montant de 6 490.00 \$ plus les taxes

Les Jardins d'Adam au montant de 16 800.00 \$ plus les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre la plus basse soit celle de Bulbi-Serres Inc. au montant de 6 490.00 \$ plus les taxes applicables pour la fourniture et la pose de pavé uni de l'aménagement du devant de l'église.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Pour ce qui est de l'achat d'arbres pour l'aménagement du devant de l'église, le conseil s'informerait auprès d'un paysagiste.

Rés. 2016-09-297: Achat d'un aspirateur central pour le Pavillon Desjardins

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Aspirateur Central C.B. Enr. au montant de 1 263.79\$ pour l'achat et l'installation d'un aspirateur central au Pavillon Desjardins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-298: Offre de MicroGest informatique/ordinateur usagé pour la bibliothèque

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de MicroGest Informatique au montant de 343.76 \$ taxes incluse pour la fourniture d'un ordinateur OV Tour Lenovo M90 usagé pour la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-299: Achat d'un système de caméras pour le skate parc

CONSIDÉRANT que la plainte d'un voisin du skate parc concernant l'achalandage de ce terrain;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de MicroGest Informatique au montant de 729.99 \$ plus les taxes applicables pour la fourniture de système de caméra 4 Channel avec enregistreur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Achat d'un équipement pour émonder, balayer et tailler

Ce sujet est reporté.

Rés. 2016-09-300: Remplacement des fenêtres de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la municipalité dispose d'une aide financière dans le cadre du programme TECQ pour effectuer des améliorations à l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire remplacer des fenêtres dans le cadre de ce programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions sur invitation à quatre entrepreneurs pour le remplacement de fenêtres à l'Hôtel de Ville (Phase 1)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-301: Ajout de tôle à la caserne

CONSIDÉRANT qu'une partie de la caserne sert à laver les camions;

CONSIDÉRANT que le mur est en gy proc et est très détérioré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande des soumissions sur invitation à trois entrepreneurs pour ajouter de la tôle sur le mur intérieur d'une partie de la caserne.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-302: Chambre de commerce de Mékinac/Coup de cœur des municipalités

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Motocross Ste-Thècle (Éric Moreau) comme coup de cœur de la municipalité pour le Gala de la Chambre de commerce de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-303:                    Culture Mékinac/coups de cœur culturels 2016 et invitation

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme les coups de cœur culturels 2016 pour la municipalité comme suit :

- Secteur Musique : Festival JFB
- Secteur Livre : Guylen Béland-Tessier
- Secteur Jeune : Noé Tessier

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Soccer Sainte-Thècle/demande de réhabilitation du terrain de soccer

Le conseil demande au directeur des travaux publics de faire une évaluation des coûts pour la réhabilitation du terrain de soccer et se sujet sera traité à une séance ultérieure.

Rés. 2016-09-304:                    Maheu et Maheu/désherbage des bassins des eaux usées

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Maheu-Maheu au montant de 960.00 \$ plus les taxes pour effectuer le désherbage des deux bassins d'épuration des eaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-305:                    SAMBBA/Étude du lac des Chicots

CONSIDÉRANT que le lac des Chicots est envahi par des algues et qu'il serait important de vérifier si c'est le myriophylle à épi;

CONSIDÉRANT que la SAMBBA nous offre de vérifier si c'est effectivement le myriophylle à épi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de la SAMBBA au montant de 213.84 \$ pour faire un analyse du lac des Chicots.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-306:                    Club de golf le St-Rémi/Invitation aux municipalités –Trous gourmands

CONSIDÉRANT que le Club de golf le St-Rémi nous invite à un événement unique au Québec soit Les Trous gourmands;

CONSIDÉRANT que cette activité permettra aux municipalités de la MRC de Mékinac d'exposer nos programmes d'arrivé pour les jeunes familles, nos services municipaux offerts, nos principales entreprises, nos événements et festivals, en plus de faire découvrir le territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de participer à l'activité des Trous gourmands du Club de Golf le St-Rémi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-307:                    Opération Nez rouge/Nomination d'un responsable pour une soirée

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Claudette Trudel-Bédard, conseillère, comme responsable d'une soirée d'Opération Nez rouge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-308:                    Travaux au fossé au 631, rue Notre-Dame.

CONSIDÉRANT que le Ministère du développement durable, l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques nous demande de nettoyer le fossé afin de diriger l'eau de ruissellement de notre terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les travaux de nettoyage du fossé de notre propriété au 631 rue Notre-Dame et ceux-ci seront réalisés par l'entreprise Excavation Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-309:                    COMAQ/Formation

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la directrice générale adjointe à participer à une formation donnée par la COMAQ. Les frais d'inscription et de séjour seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement de zonage 337-2016

### Demande d'installer des dos d'âne dans le Carré Cloutier

Cette demande est reportée au printemps 2017 pour effectuer des vérifications sur la vitesse des véhicules sur cette rue.

Rés. 2016-09-310: Jean-Claude Parent demande d'abandonner le droit de passage sur son terrain

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- autorise l'abandon d'un droit de passage sur le lot 4 757 375 appartenant à Jean-Claude Parent et mandate Katherine Lebrun, notaire, pour préparer ce contrat.
- Autorise le maire et le directeur général/secrétaire trésorier à signer tous documents pour et au nom de la municipalité se rapport à ce droit de passage.

### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-311: Demande d'aide financière pour le prolongement du réseau d'eau potable dans la municipalité de Sainte-Thècle et dans la municipalité du Lac-aux-Sables (Secteur Hervey-Jonction) dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)

#### **Attendu que :**

- la Municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);
- la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FEPTEU et pour recevoir le versement de cette aide financière.

**Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que**

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme FEPTEU;
- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme;
- la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;
- la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au

programme FEPTEU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts et directives de changement;

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FEPTEU.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-312:   Embauche de l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour la demande d'aide financière pour le prolongement du réseau d'eau potable dans la municipalité de Sainte-Thècle et dans la municipalité du Lac-aux-Sables (Secteur Hervey-Jonction) dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Engage l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour préparer la demande d'aide financière pour le prolongement du réseau d'eau potable dans la municipalité de Sainte-Thècle et dans la municipalité du Lac-aux-Sables (Secteur Hervey-Jonction) dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)
- mandate l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour préparer les plans et devis financière pour le prolongement du réseau d'eau potable dans la municipalité de Sainte-Thècle et dans la municipalité du Lac-aux-Sables (Secteur Hervey-Jonction)
- mandate l'ingénieur de la MRC de Mékinac, M. Patrice Bédard, pour présenter une demande d'autorisation au Ministère du développement durable, l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour ces travaux de prolongement du réseau d'eau potable.
- Confirme l'engagement de la municipalité de Sainte-Thècle, à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-313:   Demande d'aide financière pour la réhabilitation du réseau d'égout sanitaire et la chaussée sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques dans la municipalité de Sainte-Thècle dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)

#### **Attendu que :**

- la Municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);
- la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FEPTEU et pour recevoir le versement de cette aide financière.

**Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que :**

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme FEPTU;
- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme;
- la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;
- la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FEPTU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts et directives de changement;
- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FEPTU.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-314:   Embauche de l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour la demande d'aide financière pour la réhabilitation du réseau d'égout sanitaire et la chaussée sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques dans la municipalité de Sainte-Thècle dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Engage l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour préparer la demande d'aide financière pour la réhabilitation du réseau d'égout sanitaire et la chaussée sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques dans la municipalité de Sainte-Thècle dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU)
- mandate l'ingénieur de la MRC de Mékinac pour préparer les plans et devis financière pour la réhabilitation du réseau d'égout sanitaire et la chaussée sur les rues Notre-Dame et Saint-Jacques dans la municipalité de Sainte-Thècle
- mandate l'ingénieur de la MRC de Mékinac, M. Patrice Bédard, pour présenter une demande d'autorisation au Ministère développement durable, l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour ces travaux de prolongement de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire.
- confirme l'engagement de la municipalité de Sainte-Thècle, à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-315:                    Budget pour les décorations d'Halloween

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise un budget de 200 \$ à la directrice des projets spéciaux pour la confection de décor pour l'Halloween.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016-09-316:CSN/Avis d'audience pour une requête en interprétation du statut d'un employé

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande au directeur général/secrétaire trésorier de vérifier la procédure avec la firme d'avocats de la municipalité pour ce qui est de cette requête en interprétation du statut d'un employé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

David Plamondon demande si les trottoirs de la rue Notre-Dame seront refaits lors des travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur cette rue. Le conseil l'informe que seulement les sections brisées seront remplacées.

Gaston Groleau dit que les véhicules de police circulent à haute vitesse dans le village lorsqu'ils doivent faire des interventions vers le Lac-aux-Sables.

Affaires nouvelles :

A) Les Journées de la Culture :

Claudette Trudel-Bédard, du comité de la culture de Sainte-Thècle, invite la population à participer aux journées de la culture qui se dérouleront à Sainte-Thècle le 30 septembre, 1 et 2 octobre 2016.

Rés. 2016-09-317:Lever de la séance

À 20h43, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier